



NATURA 2000

Document d'Objectifs 2004-2009

Département de l'Ardèche

*Site **B26 M** : Zones Humides,
landes, pelouses, forêts et habitats
rocheux des Cévennes Ardéchoises
(partie montagne)
FR 8201670*



Opérateur
S.I.A.T.
Syndicat Intercommunal
d'Aménagement du
Tanargue



TOME II : ANNEXES

Office National des Forêts

- Bureau d'Etudes
- 10 place Olivier de Serres – BP 138
- 07 201 Aubenas
- Tél : 04.75.87.80.57
- Fax : 04.75.87.80.67
- e-mail : ag.valence@onf.fr
- Mars 2004 (*version du 01/06/2006*)

DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000 DU SITE B26 « ZONES
HUMIDES, LANDES, PELOUSES , FORETS ET HABITATS ROCHEUX
DES CEVENNES ARDECHOISES », partie montagne

(FR 820 1670)

TOME 2 : ANNEXES

PERIODE DE VALIDITE : 2004-2009

OPERATEUR : OFFICE NATIONAL DES FORETS, BUREAU D'ETUDES

V LISTE DES ANNEXES

1. Fiche porter à connaissance et cartes de localisation du site de 1997
2. Liste des membres du Comité de Pilotage local
3. Liste des personnes inscrites aux groupes de travail
4. Liste des personnes auditionnées lors d'entretiens ou de réunions
5. Compte-rendus des réunions du Comité de Pilotage local
6. Compte-rendus des réunions des groupes de travail
7. Autres compte-rendus de réunions
8. Formulaire standard de données
9. Lexique des termes techniques
10. Bibliographie

ANNEXE N° 1 :

FICHE PORTER A CONNAISSANCE DE 1997

ET CARTES DE LOCALISATION AU 1/100 000ème

ANNEXE N° 2 :

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE

PILOTAGE LOCAL

COORDINATION GENERALE ET SECRETARIAT : DDAF 07

ANNEXE N° 3 :

LISTE DES PERSONNES INSCRITES

AUX GROUPES DE TRAVAIL

ANNEXE N° 4 :

LISTE DES PERSONNES AUDITIONNEES

LORS D'ENTRETIENS OU DE REUNIONS

ANNEXE N° 5 :

COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DU

COMITE DE PILOTAGE LOCAL

ANNEXE N° 6 :

COMPTE-RENDUS DES REUNIONS

DES GROUPES DE TRAVAIL

ANNEXE N° 7 :

AUTRES COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

ANNEXE N° 8 :

FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

ANNEXE N° 9 :

LEXIQUE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES

ANNEXE N° 10 :
BIBLIOGRAPHIE

LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES

A

- Adret : se dit en montagne d'un versant ensoleillé d'une vallée, exposé au sud.
- Aire de répartition : territoire comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une unité de classification ou un groupement végétal.
- Alliance : unité syntaxonomique rassemblant plusieurs associations végétales apparentées (exemple : alliance du *Fagion sylvaticae*).
- Alpin (étage) : qualifie l'étage supérieur des zones montagneuses à la limite des zones à couverture neigeuse ou glaciaire permanente ; correspond à un climat très froid, à température moyenne annuelle de 0°C à 4°C, marqué par l'absence d'arbres (qui n'ont pas la possibilité d'assurer leur cycle à cause d'une saison favorable trop brève) et à paysage dominé par les pelouses (pouvant être considérées comme climaciques) et des groupements d'éboulis et de rochers.
- Atlantique (climat) : climat propre aux régions littorales atlantiques, où les conditions météorologiques sont influencées par la mer. Il est caractérisé par une humidité élevée et une faible amplitude thermique annuelle.
- Autochtone/allochtone : indigène/étranger.

B

- Bassin versant : ensemble des pentes dont les eaux de ruissellement sont collectées par un même cours d'eau.
- Biocénose : ensemble des être vivants (animaux, végétaux et micro-organismes) présents dans une station.
- Biodiversité : éventail ou variété des organismes vivants d'un habitat ou d'une région géographique.
- Biogéographique (région) : la biogéographie est la science qui a pour objet l'étude de la répartition des espèces vivantes à la surface du globe ainsi que de ses causes. On distingue la phytogéographie (ou géographie botanique) et la zoogéographie (ou géographie zoologique). La France est subdivisée en quatre

grandes régions biogéographiques : Atlantique, Continentale, Alpine et Méditerranéenne.

- Biotope : ensemble des facteurs physiques caractérisant un écosystème ou une station.

C

- Cépée : ensemble des brins issus des rejets se développant sur la souche d'un arbre recépé.
- Chablis : arbre ou ensemble d'arbres renversé, déraciné ou cassé par suite d'un accident, climatique le plus souvent (vent, neige, givre ...) ou parfois dû à une mauvaise exploitation.
- Chasmophytique : la végétation chasmophytique regroupe les plantes qui vivent sur un support rocheux en puisant les éléments dont elles ont besoin dans les anfractuosités de la roche où s'accumule un peu de terre.
- Climax : stade d'équilibre d'un écosystème (station, facteurs physiques, êtres vivants), relativement stable (du moins à l'échelle humaine), conditionné par les seuls facteurs climatiques et/ou édaphiques.
- Colluvions : formations superficielles de versants résultant de l'accumulation progressive de matériaux pédologiques, d'altérites ou de roches meubles arrachés plus haut dans le paysage.
- Continental (climat) : climat propre à l'intérieur des continents, caractérisé par une humidité et une pluviosité faibles et par des variations importantes de la température.
- Contrat NATURA 2000 : les propriétaires ou gestionnaires de parcelles concernées par un site NATURA 2000 peuvent signer avec l'Etat des mesures contractuelles mettant en oeuvre les orientations de gestion et de conservation définies dans le document d'objectifs, sous la forme de contrats dénommés « contrats NATURA 2000 » ; le contrat NATURA 2000 définit la nature et les modalités des aides de l'Etat rémunérant les prestations rendues par le contractant à ce titre, celui-ci pouvant être prorogé ou modifié par avenant, la durée du contrat étant fixée à 5 ans en général
- CORINE biotopes Project : classification hiérarchique des habitats européens réalisée en 1988, constituant la base descriptive utilisable pour les types d'habitats énumérés dans l'annexe n°I de la Directive Habitats, revue et corrigée en 1991
- Cortège floristique : ensemble d'espèces végétales de même origine géographique.

- Cristallin : qualifie des ensembles constitués de roches cristallines (massifs cristallins).
- Cynégétique : qui se rapporte à la chasse.

D

- Décarbonatation : dissolution du calcaire des horizons superficiels du sol et des roches mères calcaires par les eaux de pluie chargées de gaz carbonique, accompagnées d'une accumulation relative des éléments insolubles.
- Distribution (aire de) : territoire actuel comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une espèce.
- Drainage : processus d'évacuation de l'eau présente en excès dans un sol ; peut être naturel (on parle alors de drainage interne) ou facilité par des travaux divers (fossés, drains...).
- Dynamique (de la végétation) : en un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climax, l'évolution est dite progressive ou régressive.

E

- Eboulis : dépôt détritique grossier accumulé en bas d'un relief sous l'effet de la gravité.
- Eclaircie : réduction de la densité en arbres d'un peuplement forestier non encore arrivé à maturité, en vue de conserver un bon état sanitaire, une bonne stabilité au peuplement et d'améliorer la croissance et la forme des arbres restants.
- Ecologie : science qui étudie les relations réciproques des être vivants entre eux et avec leur milieu.
- Ecosystème : système biologique fonctionnel intégrant une biocénose et son biotope.
- Endémique : originaire et limité à une région géographique particulière.
- Enrichissement : techniques sylvicoles permettant d'augmenter, dans un peuplement donné, l'importance des essences les mieux adaptées aux objectifs poursuivis.

- Ensemencement : processus par lequel les semences sont disséminées sur le sol, naturellement ou non.
- Erosion : ensemble des phénomènes qui enlèvent des matériaux à la surface du sol et modifient ainsi le relief ; peut être chimique (altération, dissolution de roches par les eaux de pluie) ou physique (désagrégation, fragmentation de roches par le vent, les eaux...).
- EUR 15 : manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne, document scientifique de référence de 1996, actualisation de la version antérieure EUR 12
- Eutrophe : riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide, et permettant une forte activité biologique.
- Exploitableté : notion liée aux conditions physiques d'une zone donnée, qui font que l'exploitation (coupe et vidange) d'arbres y est facile ou difficile avec tel ou tel matériel (peut désigner également l'âge, l'état, l'objectif économique ou financier pour et à partir duquel un peuplement est considéré comme exploitable).

F

- Faciès : physionomie particulière d'une communauté végétale due à la dominance locale d'une espèce. Désigne également une catégorie de roche ou de terrain déterminée par un ou plusieurs caractères lithologiques, pétrographiques, paléontologiques, à l'intérieur d'un étage déterminé (exemple : faciès gréseux).
- Feuillus précieux : arbres feuillus qui, s'ils sont de bonne qualité, ont une grande valeur économique due à leur relative rareté et aux qualités technologiques de leur bois : merisier, frêne, érable, noyer, tilleul, sorbier.
- Fruticée : formation végétale constituée par des ligneux bas (arbustes et arbrisseaux). Comprend les landes, garrigues basses, maquis, friches armées...
- Futaie : peuplement forestier composé d'arbres issus de semis ou de plants. Les arbres sont alors dits "de franc pied". L'objectif est généralement la production de bois d'œuvre.
- Futaie sur souche : peuplement forestier ayant l'aspect d'une futaie mais provenant de la conversion d'un taillis sous futaie ou du vieillissement d'un taillis, dans lequel, généralement, un seul brin par souche a été conservé.

G

- Gélif : se dit d'une essence forestière, d'une roche ou d'une situation particulièrement sensible à l'action du gel. Se traduit sur les arbres par des dépréciations du bois visibles extérieurement sur l'écorce (cicatrices).

H

- Habitat : les habitats naturels sont des zones terrestres ou aquatiques se distinguant par leurs caractéristiques géographiques, écologiques, physico-chimiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles.
- Habitat d'intérêt communautaire : type d'habitat naturel présentant un intérêt communautaire (de niveau européen)
- Habitat prioritaire : type d'habitat naturel en danger de disparition et pour la conservation duquel la Communauté européenne porte une responsabilité particulière.
- Héliophile : se dit d'une plante qui ne peut se développer complètement qu'en pleine lumière.
- Humus : partie supérieure du sol composée d'un mélange complexe de matières organiques en décomposition et d'éléments minéraux venant de la dégradation de la roche sous-jacente. Selon la vitesse de décomposition on parle de mull (décomposition rapide), moder (moyenne) ou de mor (faible à nulle).
- Hydrique (bilan) : donne la répartition de l'eau ayant pénétré dans un sol en : eau perdue par drainage, eau retenue par le sol, eau évaporée, eau utilisée par les plantes. Le bilan est dit favorable quand l'eau utilisable par les plantes est importante.
- Hydromorphe : qualifie un sol évoluant dans un milieu engorgé par l'eau de façon périodique ou permanente.

I

- Indicatrice (espèce) : qualifie une espèce dont la présence à l'état spontané renseigne qualitativement ou quantitativement sur certains caractères écologiques de l'environnement.

L

- Lapiaz : forme de surface des reliefs karstiques caractérisée par de profondes fissures de la roche calcaire séparées par des arêtes tranchantes.

- Lessivage : entraînement mécanique d'argile en suspension, et, en moindre quantité, d'argile grossière et de limon fin. Dans certains cas (pente, présence d'une couche imperméable), il est qualifié d'oblique et conduit à un processus d'appauvrissement.
- Lessivé : se dit d'un sol ou d'un horizon pédologique dont l'argile à l'état dispersé -et les éléments minéraux et le fer qui lui sont associés- ont été entraînés par l'eau vers la profondeur ou vers le bas (dans une pente).
- L.I.F.E. : L'Instrument Financier Européen pour l'environnement. Son objectif est de promouvoir la politique et la législation européenne de protection de l'environnement.

M

- Marne : roche sédimentaire constituée d'un mélange de calcaire et d'argile (25 à 65%), intermédiaire entre les calcaires marneux (35% d'argile au maximum) et les marnes argileuses (plus de 65% d'argile).
- Matière organique : ensemble de produits d'origine biologique provenant des débris végétaux, des déjections et des cadavres d'animaux.
- Mégaphorbaie : formation végétale de hautes herbes (souvent à larges feuilles) se développant sur des sols humides et riches.
- Mésoméditerranéen (étage) : qualifie l'étage, en région méditerranéenne, à température moyenne annuelle de 12°C à 16°C, avec une moyenne des minima du mois le plus froid comprise entre 5°C et 0°C (gelées possibles pendant plusieurs mois), à climax arborescent à chênes sclérophylles (chêne vert, chêne liège) ou à chênes caducifoliés sur sols profonds et dans les secteurs humides. Quasi-absence d'espèces thermophiles.
- Mésotrophe : moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et permettant une activité biologique moyenne.
- Métamorphique : se dit d'une roche ayant subi une modification dans sa structure sous l'action d'une élévation de la pression et/ou de la température.
- Montagnard (supérieur, moyen, inférieur) : qualifie l'étage inférieur des zones montagneuses ; correspond à un climat nébuleux-humide, à température moyenne annuelle de 7°C à 10°C, à climax de type hêtraie, sapinière, pessière.

N

- NATURA 2000 : il s'agit du réseau européen des sites naturels désignés par les Etats membres de la Communauté européenne au titre des Directives Habitats et Oiseaux.
- Neutrophile : se dit de végétaux croissant dans des conditions de pH voisines de la neutralité.
- Niche écologique : concept situant la place et le rôle d'une espèce dans un écosystème (c'est-à-dire à la fois son habitat, son régime alimentaire, ses rythmes d'activité, ses relations avec les autres espèces).

O

- Oligotrophe : très pauvre en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite.

P

- Perturbation : au sens de la directive habitats, concerne les espèces seules (annexe II), intéresse les seules activités humaines permanentes ou périodiques qui s'exercent dans un site Natura 2000, du fait d'exploitants à titre professionnel ou d'usagers à titre récréatif.
- Phytoécologie : partie de l'écologie s'appliquant aux végétaux.
- Phytosociologie : étude des tendances naturelles que manifestent des individus d'espèces différentes à cohabiter dans une communauté végétale ou au contraire à s'en exclure.
- Podzol : sol présentant un phénomène de podzolisation, avec systématiquement un horizon d'immobilisation des constituants organiques et de complexes organo-minéraux d'aluminium et/ou de fer (donnant un couleur plus ou rouge à cet horizon) ; se traduit par des sols très pauvres chimiquement et très acides, avec souvent des réserves en eau très faibles en périodes estivales dues à des textures souvent grossières.

R

- Ranker : sol acide formé sur une roche mère cristalline, sous climat humide ou montagnard. L'humus, très foncé, est de type moder ou mor.

- Recépage : réduction de la longueur des plants d'essences feuillues ou des brins d'un taillis.
- Régime Forestier : ensemble des règles spéciales d'ordre public, dérogatoires du droit commun, déterminées par le Code Forestier en vue d'assurer la conservation et la mise en valeur des forêts (relevant du Régime Forestier).
- Relevé (ou inventaire) floristique : inventaire des espèces végétales présentes sur une surface de terrain donnée (en général restreinte).
- Relevé phytosociologique : inventaire exhaustif, par strate et avec indication de leur coefficient d'abondance-dominance, des espèces végétales présentes sur une surface échantillon représentative d'une association végétale
- Rémanents : résidus laissés sur place après l'exécution d'une coupe ou d'une opération d'amélioration.
- Rendzine : sol très peu évolué, climatique ou constamment rajeuni par l'érosion, formé sur roche mère calcaire, dont l'humus, très foncé, est un mull carbonaté à structure grenue ou grumeleuse très nette.
- Répartition naturelle (aire de) : territoire comprenant l'ensemble des localités où se rencontre un taxon ou un groupement végétal. L'aire d'une espèce est dite disjointe lorsque les différentes zones qui la composent sont séparées ; continue dans le cas contraire.
- Réserve Utile (R.U.) : quantité d'eau utilisable par les plantes contenue dans l'épaisseur du sol explorable par les racines.
- Ripisylve : forêt installée au bord des cours d'eau.
- Riveraine (forêt) : forêt localisée en bord de cours d'eau.
- Rupicole : qui vit dans les rochers et habitats rocheux.

S

- Saproxylophage : qui se nourrit de bois en décomposition.
- Sciaphile : se dit d'une espèce tolérant un ombrage important.
- Sol brun : sol évolué, caractérisé par un lessivage nul ou très faible des argiles et du fer, toujours décarbonaté dans les horizons supérieurs.
- Sommital : qui se trouve au sommet d'une colline, d'une crête (exemple : hêtraie sommitale).

- Station : étendue de terrain homogène dans ses conditions physiques et biologiques.
- Strate : subdivision contribuant à caractériser l'organisation verticale des individus présents sur une station.
- Subalpin (étage) : qualifie l'étage situé entre l'étage montagnard et l'étage alpin des zones montagneuses ; correspond à un climat ensoleillé froid, à température moyenne annuelle de 4°C à 7°C, marqué par des climax à pin à crochets (Pyrénées, Alpes, Jura), épicéa, pin cembro, mélèze, aulne vert (Alpes).
- Supraméditerranéen (étage) : qualifie l'étage, en région méditerranéenne, à température moyenne annuelle de 8°C à 12°C, avec une moyenne des minima du mois le plus froid compris entre -3°C et 0°C, avec dans l'ordre d'humidité croissante, des climax à genévrier thurifère, à chêne vert, à chênes caducifoliés, à hêtre dans les secteurs les plus froids et humides.

T

- Taxon : unité quelconque (famille, genre, espèce, etc..) de la classification zoologique ou botanique.
- Thermocline : se dit d'une espèce qui a une légère préférence pour la chaleur.
- Thermoméditerranéen (étage) : qualifie l'étage, en région méditerranéenne, à température moyenne annuelle supérieure à 16°C, avec une moyenne des minima du mois le plus froid comprise entre 5°C et 10°C, à climax arborescent à chênes sclérophylles (chêne vert, chêne liège) dans les secteurs relativement bien arrosés ou à climax arbustifs dans les parties les plus sèches.
- Thermophile : ayant une affinité pour les milieux chauds.
- Traitement : suite des opérations (travaux, coupes) destinées à diriger l'évolution d'un peuplement forestier dans le cadre d'un régime donné (régulier, irrégulier).

U

- Ubac : en montagne, se dit d'un versant ombragé d'une vallée, exposé au nord.

V

- Végétative (multiplication) : modalité de reproduction non sexuée d'une espèce produisant de nouveaux individus à partir d'un fragment de la plante mère (bourgeons, fragments de racine ou de tige).

X

- Xérique : qualifie un milieu très sec.
- Xérocline : se dit d'une espèce qui a une légère préférence pour les milieux secs.
- Xérophile : ayant une affinité pour les milieux secs.
- Xérothermophile : ayant une affinité pour les milieux secs et chauds.

Y

- Yeuseraie : formation végétale dominée par le chêne vert (*Quercus ilex*) ou yeuse.

Z

- Z..I.C.O. : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux. Il s'agit d'une zone délimitant un espace d'intérêt communautaire pour les oiseaux (espèces rares ou en grand nombre, nicheurs ou migrateurs).
- Z.N.I.E.F.F. : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Il s'agit d'un inventaire géré par les Directions Régionales de l'Environnement et le Muséum d'histoire naturelle qui a pour but de recenser et de décrire les espaces naturels intéressants. Le type I concerne des intérêts connus précisément. Le type II concerne les grands ensembles naturels.
- Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) : la Directive « Oiseaux » prévoit que chaque Etat membre doit classer en ZPS les territoires les plus appropriés en nombre et en superficie pour la conservation des espèces d'oiseaux les plus menacées figurant à l'annexe n°I et pour les espèces migratrices non visées à l'annexe n°I dont la venue est régulière. Les ZPS complètent le réseau Natura 2000 avec les ZSC.
- Zone Spéciale de Conservation (Z.S.C.) : site d'importance communautaire désigné par les Etats membres de la Communauté européenne où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné. Les ZSC composent le réseau natura 2000 avec les ZPS au titre de la Directive Habitats

BIBLIOGRAPHIE

ABERLENC H.P., 1987, Coléoptères de l'Ardèche, premier supplément à l'inventaire de BALAZUC J. (société Linnéenne de Lyon, pages 320 à 349)

BALAZUC J., 1984, Catalogue des Coléoptères de l'Ardèche (supplément au bulletin mensuel de la société Linnéenne à Lyon, 334 pages)

BLANDIN P., 1989, Sur la richesse spécifique et la rareté comme critères d'évaluation des systèmes écologiques (inventaires de faune et de flore, fascicule 53)

CAHIERS D'HABITATS, 1999, publiés conjointement par le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et le Ministère de l'Environnement

C.D.F.F.M.E.-07, 1999, Synthèse écologique des cours d'eau favorables à l'activité canyoning en Ardèche

DIAGNOSTIC DEPARTEMENTAL DES SPORTS DE NATURE EN ARDECHE, 2002, Conseil Général 07

DIREN RHONE-ALPES, 1992, Cartographie des ZNIEFF en région Rhône-Alpes

GESTION FORESTIERE ET DIVERSITE BIOLOGIQUE, 2000, identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire, guide réalisé par RAMEAU/GAUBERVILLE/DRAPIER pour l'E.N.G.R.E.F., l'O.N.F. et l'I.D.F.

GUIDE METHODOLOGIQUE DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS NATURA 2000, 1998, réalisé par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN)

INVENTAIRE DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE, 1998, réalisé par le Comité d'Etude du P.N.R. des Monts d'Ardèche

LYS P., 1993, Inventaire entomologique en vue du classement en Réserve Biologique Domaniale de séries de la forêt domaniale de La Chavade (mémoire de Maîtrise de Sciences et Techniques à l'Université Paris VII)

LEMPERIERE G., PERNON F., SLOBODKIN R. et DESCHANEL M., Inventaire et cartographie des invertébrés comme contribution à la gestion des milieux naturels français (actes du séminaire tenu à Limoges du 17 au 19 novembre 1995, collection Patrimoines Naturels, volume n°25, pages 23-30)

LEMPERIERE G., RAMIER E., DELAUNAY L., LEFAUCONNIER V. et DESCHANEL M., 2000, Proposition d'intégration du Moiré ottoman (*Erebia ottomana tardenota*) dans les listes d'espèces déterminantes de la région Rhône-Alpes (bulletin mensuel de la société Linnéenne à Lyon n°70, pages 13 à 16)

MANUEL D'INTERPRETATION DES HABITATS DE L'UNION EUROPEENNE, Version EUR 15, 1997, Commission Européenne

MARITON A., 1996, Suivi Scientifique de l'Article 19 Cévennes et Boutières Ardéchoises, Etat initial paysager et floristique (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et FRAPNA Ardèche)

PETETIN A., HUGONNOT V., 1998, Etude diagnostic des sites B20, B21 et B26 *pro parte* inventoriés au titre de la Directive 92/43/CEE en Ardèche, CBMC

RAMIER E., 1998, Etude du genre *Erebia* dans la forêt domaniale de La Chavade, rapport de stage de Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes, Université Joseph Fourier, Grenoble I

REPTILES ET AMPHIBIENS D'ARDECHE, 2003, réalisé par le P.N.R.M.A. avec le groupe « herpétologie » du C.O.R.A.

REVUE FRANCAISE D'AQUARIOLOGIE-HERPETOLOGIE, les Amphibiens de France (1997), les Serpents de France (1987), les Lézards de France (1990)

SCHEMA D'AMENAGEMENT DU MASSIF DU TANARGUE, 1996, réalisé par l'A.D.A.S.E.A. de l'Ardèche pour le compte du S.I.A.T. (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Tanargue)

SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE, Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France